

Département  
VENDEE  
Arrondissement  
Les Sables d'Olonne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SOULLANS  
-----

Commune de  
SOULLANS

Séance du 5 mars 2026  
Nombre de conseillers en exercice : 26  
Date de la convocation du conseil : 27 février 2026  
Nombre de conseillers présents : 20

L'an deux mille vingt-six, le 5 mars à 20 h 30, les membres du conseil municipal de Soullans légalement convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel ROUILLÉ, Maire.

Présents : MM. ROUILLÉ J-M., CHOUIN J-F., GUITTONNEAU P., Mme THOUZEAU J., MM. GUILBAUD L-M., CROCHET B., BONNEAU R., LEROY D., BLANDINEAU M., Mmes CHEVRIER B., ROUXEL M., BERTAUD M-F., PAILLER A., M. TESSIER P., Mmes MARTINEAU C., BAUDRY K., JOLLY F., MM. HERCBERG F., SIRET S., Mme ROUSSET C..

Absents : M. RELET Jean-Marc qui a donné pouvoir à M. BONNEAU Rémy, Mme DILLET S. qui a donné pouvoir à GUILBAUD Louis-Marie, M. LIAIGRE Thierry qui a donné pouvoir à Mme PAILLER Anne.

Mme GUILLET A-D., M. BERTHOMÉ F., Mme BRILLET L.

Secrétaire : M. Jean-François CHOUIN

**2026.22 – Vote des subventions de fonctionnement aux associations**

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur les demandes de subventions formulées par les associations et organismes divers.

Il est précisé que les conseillers qui exercent, ou dont les membres de la famille exercent, des responsabilités dans une association susceptible de percevoir une subvention communale ne prennent part ni au débat, ni au vote concernant l'attribution de cette subvention.

Le dossier a été présenté en commission « Finances » le 17 février 2026.

Concernant le vote de la subvention au club Hironnelles Soullandaises Basket Club, Mme Rouxel sort de la salle.

Concernant le vote de la subvention pour l'association Les Tréteaux Soullandais, Mme PAILLER sort de la salle.

Concernant le vote de la subvention pour l'association Milcendeau se livre, Mme BERTAUD et Mme THOUZEAU sortent de la salle.

**Vu** le Code général des collectivités territoriales (CGCT), et notamment l'article L.2121-29 qui attribue compétence au conseil municipal pour décider de l'octroi des subventions aux associations ;

**Vu** le budget primitif de la commune adopté en date du 5 mars 2026, prévoyant des crédits destinés aux subventions associatives ;

**Vu** les demandes de subventions déposées par les associations locales avant la date limite fixée par la commune ;

**Considérant** le rôle essentiel des associations dans la vie sociale, culturelle, sportive et citoyenne du territoire ;

**Considérant** l'intérêt pour la collectivité de soutenir les actions contribuant au dynamisme communal ;

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- **D'ATTRIBUER** aux associations et organismes divers une subvention conformément aux tableaux ci-dessous :

DESIGNATION	PROPOSITION 2026
<b>ASSOCIATIONS SPORTIVES</b>	
Hirondelles Soullandaises Basket Club	4 725,00 €
Hirondelles Soullandaises Football	2 385,00 €
Danse 2000	1 620,00 €
Tennis Club Soullandais	585,00 €
Les petits hirondeaux - Multisport	1 170,00 €
Le bad des hirondelles	0,00 €
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>10 485,00 €</b>
<b>ASSOCIATIONS CULTURELLES</b>	
Les Tréteaux Soullandais	405,00 €
Soullans Animation Tourisme	0,00 €
Milcendeau se livre	1 000,00 €
Puzzle Express	90,00 €
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1 495,00 €</b>
<b>ASSOCIATIONS SOCIALES/SOLIDARITÉ/3ème AGE</b>	
ACPG CATM SOULLANS	130,00 €
Secours catholique	300,00 €

Transport Solidaire Soullandais	500,00 €
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>930,00 €</b>
<b>AUTRES</b>	
Amicale du personnel (maintien 150 € par agent)	4 050,00 €
Amicale de pêche Soullandaise	315,00 €
Amicale de l'école publique	410,00 €
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>4 775,00 €</b>

Soit un montant total de subventions de 17 685,00 €.

- D'IMPUTER la dépense correspondante sur les crédits figurant au budget de la commune chapitre 65 – article 6574.

Pour les associations indiquées ci-dessus sauf pour :

Pour Hirondelles Soullandaises Basket Club

**VOTE :**            POUR : 22            CONTRE : 0            ABSTENTION : 0

Pour l'association Les Tréteaux Soullandais,

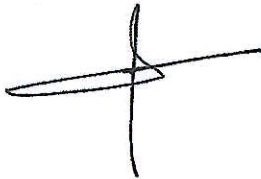
**VOTE :**            POUR : 22            CONTRE : 0            ABSTENTION : 0

Soullans Animation Tourisme et Milcendeau se livre

**VOTE :**            POUR : 21            CONTRE : 0            ABSTENTION : 0

Fait et délibéré à Soullans, les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de séance  
Jean-François CHOUIN



Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Jean-Michel ROUILLÉ

